

📄 Cette formation est proposée par l'ADEME

L'intelligence collective au service des territoires

Consolidez votre posture et vos pratiques pour faciliter la participation et la coordination au sein d'un projet de transition écologique de territoire

📈 100% des stagiaires satisfaits par cette formation

🔄 Changement de comportement

Action de Formation

👥 Association, Collectivité, État - Établissement public

🕒 14h

€ Gratuit

Présentiel

Code module : CHANGE02

Mis à jour le : 11/06/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Cette formation s'adresse aux chargés de mission Transition écologique, aux animateurs et techniciens des Collectivités et des Réseaux Climat-Air-Energie, Economie circulaire, Mobilité, Alimentation durable, ...

Priorité donnée aux territoires ou réseaux engagés dans des actions ou programmes de l'ADEME, et à un seul participant par structure.

Pour les sessions organisées en région, la priorité sera donnée aux participants de la région organisatrice.

Les prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation

Objectifs

Les objectifs de la formation

- Identifier et ajuster sa posture professionnelle (animation, facilitation, médiation, expertise,...) en fonction des interlocuteurs et des situations territoriales
- Concevoir et animer des déroulés d'ateliers en intelligence collective permettant d'encourager les actions opérationnelles avec les acteurs d'un projet de transition écologique
- S'appuyer sur des pratiques de dialogue pour renforcer l'entente et des conditions favorables à la coopération dans le projet

Programme

Le programme détaillé

Jour 1 :

- Renforcer sa posture professionnelle et structurer des temps collectifs autour du projet de transition écologique pour produire des avancées opérationnelles
- Connaître les différentes formes de participation (information, consultation, concertation, co-décision, coordination, etc ...) avec leurs niveaux d'implication et de décision, les malentendus à éviter et être capable de choisir le mode le plus adapté à son projet
- Explorer et s'exercer à différentes postures (animation, facilitation, médiation, expertise, etc ...), comprendre leur influence dans la relation aux interlocuteurs et dans le projet de transition écologique
- S'approprier des approches opérationnelles pour concevoir réunions et ateliers, du cadrage à la décision ou à la coordination inter-acteurs

Jour 2 :

- Adapter ses approches d'animation, composer avec la diversité des interlocuteurs et des situations territoriales
- S'entraîner à concevoir et animer des déroulés en intelligence collective : élaborer et tester des déroulés adaptés à des contextes territoriaux réels
- Composer avec la diversité des acteurs et des pratiques sociales, savoir nommer ce qui se joue quand les projets bousculent les habitudes
- S'approprier des approches pour encourager le dialogue ; se sécuriser en situation sensible grâce à des repères issus de la médiation
- Repérer les ressources (lecture, réseau de formations, ressources, ...) pour pouvoir aller plus loin

Durée

14h

Les modalités pédagogiques

Pédagogie active :

- Adaptation de la formation sur la base des éléments jugés prioritaires par les participants
- Immersion dans les situations opérationnelles des participants et des cas pratiques du terrain
- Alternance rythmée entre apports, expérimentations et prise de hauteur
- Parcours ouvrant sur un réseau de formations, outils et ressources pour avoir la possibilité d'aller plus loin si souhaité

Les modalités d'évaluation

Évaluation du positionnement sur les objectifs pédagogiques en amont de la formation, Évaluation des acquis par mise en situation et quiz, Évaluation du positionnement sur les objectifs pédagogiques en aval de la formation

L'équipe pédagogique

Alyssa Daoud - Formatrice, Facilitatrice (Opteos)

Thomas Wolff - Formateur, Médiateur (Opteos)

Manuel Ibanez - Formateur, Animateur de réseaux (Ouvre- Boîte 44)

Tarif

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'ADEME

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez [ICI](#)

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos [conditions générales de vente](#).